



Le CNOSF et les fédérations nationales ont décidé de déployer le **dispositif de la « Carte passerelle sport-scolaire – sport en club »**, l'idée est de consolider les **liens entre le mouvement sportif associatif et l'Education Nationale**.

Afin de renforcer les passerelles entre le mouvement sportif et le public scolaire, le **Mouvement Olympique et Sportif de Bretagne et les ligues régionales USEP et UGSEL** s'unissent pour **lancer la « Carte passerelle » sur le territoire Breton**.

- **Qu'est-ce que le dispositif de la Carte Passerelle ?**

Ce dispositif a pour objectif de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les **élèves de CM1 et CM2 licenciés USEP et UGSEL** la possibilité de **tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération** (dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue).

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de **prévention qui visent à promouvoir l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge**.

Selon le bilan de l'expérimentation 2019, **50% d'un panel de jeunes ayant testé un sport a transformé l'essai en prenant ensuite sa licence dans un club sportif**.

- **Quand participer ?**

Du 1er septembre au 17 octobre 2020 (7 semaines au total), pour tester différents sports et clubs, **gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum**.

Les élèves se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remise dès la rentrée des classes par leur enseignant USEP ou UGSEL.

Une prise en charge de l'assurance individuelle accident sera prise par le CNOSF pour les élèves participant à cette opération.

▪ Comment participer ?

Je suis un club, pourquoi et comment proposer la découverte de mon activité ?

✓ Mon intérêt :

- Développer des liens avec le milieu scolaire
- Promouvoir mon club
- Augmenter mon nombre de licenciés à la rentrée 2020
- M'intégrer dans le Mouvement Sportif Breton

✓ Comment participer ?

Inscription via la nouvelle plateforme « **Mon club près de chez moi** » du CNOSF.

Je m'inscris

Je suis une association sportive d'école, comment participer ?

- ✓ Licencier les élèves CM1-CM2 de mon association
- ✓ Identifier les clubs ou structures engagées dans le dispositif et proches de mon école grâce à la plateforme « **Mon club près de chez moi** » du CNOSF.
- ✓ Proposer aux CM1-CM2 une liste d'activités possibles
- ✓ Communiquer en direction des familles
- ✓ Doter les enfants intéressés d'une carte passerelle sur laquelle figure le N° de sa licence (fédération sportive scolaire)

N'hésitez pas à contacter les ligues régionales USEP et UGSEL pour plus de renseignements.

Je suis parent d'élève, comment m'y prendre ?

- ✓ Rapprochez-vous du responsable de l'établissement de votre enfant pour savoir si l'école est adhérente aux **fédérations USEP ou UGSEL** et parlez-lui de la « **Carte Passerelle** ».
- ✓ Une fois votre enfant munit de sa « Carte Passerelle », rendez-vous sur le site « **Mon club près de chez moi** » pour connaître les activités proposées dans votre territoire.
- ✓ On prépare le sac de sport et sa « Carte Passerelle », on se rend dans l'association qui vous accueillera pour vous faire découvrir ses activités !

N'hésitez plus, rejoignez le Mouvement Sportif Breton !



▪ Plus d'infos :

- Flyer carte passerelle du CNOSF, [cliquez-ici](#)
- Powerpoint carte passerelle du CNOSF, [cliquez-ici](#)
- Sur le site internet du CNOSF, [cliquez-ici](#)
- **Contact Bretagne** : Françoise TREDAN (MOST Bretagne) francoisetredan@franceolympique.com

☎ 06 77 87 35 04